



LES RISQUES MAJEURS A MIRIBEL LANCHATRE

Octobre 2023

L'essentiel à savoir



Informations utiles

Mairie : 04 76 34 00 42

Pompiers : 18 ou 112 SAMU : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Météo France : 08 99 71 02 38

France Bleu Isère (FBI) : 98.2 ou 102.8 FM

Contact mairie : mairie@miribel-lanchatre.fr

Pour en savoir plus : Consultez le DICRIM complet en mairie !



RISQUE D'INONDATIONS

Différents phénomènes ont été répertoriés sur le territoire de Miribel Lanchâtre : crues de torrents, crues rapides de rivières, inondations de pied de versant, ruissellement/ravinement.

Les bons réflexes



Montez dans les étages / Coupez le gaz et l'électricité.

Evitez les déplacements (en voiture, à pieds ou en deux roues).

N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Suivez les instructions des secours et des autorités.

Si vous êtes témoin d'une situation dégradée, prévenez les secours et la mairie.



RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Différents phénomènes ont été répertoriés sur le territoire de Miribel Lanchâtre : chutes de blocs et de pierres, retrait/gonflement des sols argileux, glissements de terrains.

Les bons réflexes



Eloignez-vous au plus vite de la zone dangereuse.

Ne revenez pas sur vos pas.

N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



RISQUE DE SEISMES

Tout le territoire communal de Miribel Lanchâtre est classé en zone de sismicité Z4 : niveau moyen.

Les bons réflexes



Eloignez-vous des bâtiments.

Mettez-vous près d'un mur porteur, sous des meubles solides et éloignez-vous des fenêtres.

Ne restez pas sous les fils électriques. Méfiez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.

N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



RISQUE DE FEUX DE FORET

Une grande partie du territoire communal est boisé. Les habitations situées à proximité de la forêt sont potentiellement concernées.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche si l'incendie est proche.

Fermez toutes les ouvertures, bouchez les entrées d'air.



RISQUE METEOROLOGIQUE

Vents violents, orages et pluies intenses, chutes de neige et verglas, canicule, ... sont des phénomènes météorologiques qui peuvent avoir lieu sur le territoire communal.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri. Rentrez les objets susceptibles de s'envoler.

Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets.

Ecoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation (FBI : 102.8 ou 98.2 FM).

Evitez les déplacements (en voiture, à pied ou en deux roues).



RISQUE INDUSTRIEL

La commune de Miribel Lanchâtre est concernée par le risque industriel en cas d'accident majeur sur la forme chimique de Jarrie ou la plate-forme chimique du Pont-de-Claix.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri / Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets.

Ecoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation.

Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours.

Ne fumez pas. Ne « polluez » pas l'air de votre espace de mise à l'abri.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils appliquent les consignes de mise à l'abri.



RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Les matières dangereuses transitent principalement par la route.

Les bons réflexes



Mettez-vous à l'abri / Fermez les portes, les fenêtres et si possible les volets.

Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours.

Ne fumez pas. Ne « polluez » pas l'air de votre espace de mise à l'abri.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils appliquent les consignes de mise à l'abri.



LES MOYENS D'ALERTE

Il existe sur la commune plusieurs moyens pour informer et alerter la population. En fonction de l'ampleur et de la nature de l'événement ces dispositifs peuvent être utilisés de manière complémentaire.

- **Le système d'alerte par téléphone :**

Ce dispositif permet d'informer les administrés qui ont complété le questionnaire et ceux qui figurent sur un annuaire téléphonique. Il est indispensable de retourner ce formulaire en mairie pour recevoir l'alerte et les consignes à appliquer en cas d'événement important.

Information : il est possible de télécharger le questionnaire via le site internet (onglet « Quotidien » ; Prévention des risques) de la mairie pour s'inscrire à ce service d'alerte ou pour mettre à jour vos coordonnées téléphoniques.

- **La radio : FM 102.8 ou 98.2 FM**

La préfecture de l'Isère a passé une convention avec France Bleu Isère pour diffuser les messages d'alerte et les consignes à appliquer en cas d'événement majeur.

- **Les moyens d'information ou d'alerte complémentaires**

Le site internet de la commune, l'affichage sur les panneaux communaux, la distribution dans les boîtes aux lettres et le porte-à-porte.

A SAVOIR : ALERTE INDUSTRIELLE



COMMENT RECONNAÎTRE LA SIRÈNE ?

Elle est testée le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h.

Vous pouvez aussi écouter le signal complet

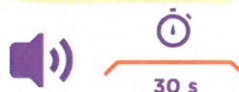
24h/24, 7j/7 sur www.lesbonsreflexes.com

et au 04 78 77 36 00 (numéro non surtaxé).

La sirène retentit



Fin de l'alerte



<http://www.lesbonsreflexes.com/>

POUR EN SAVOIR PLUS

- **En mairie :**

Vous pouvez consulter la carte des aléas et le classeur plan communal de sauvegarde / DICRIM version grand public.

- **Sur internet :**

<https://www.miribel-lanchatre.fr/>

www.meteofrance.com et www.vigimeteo.com

www.isere.pref.gouv.fr

www.irma-grenoble.com

www.lesbonsreflexes.com